

Les mains vertes

La lettre de l'association des collaborateurs d'élus verts et apparentés • **aceva** •



ÉDITO

Une Charte de bonne conduite

La surprise du chef ! Au pot d'accueil du Cedis des Journées d'été, le Sénateur Desessard annonce au micro que la F.é.é., dont il est vice-président, a désigné une responsable pour collaborer... avec les collaborateurs. Un peu surpris, nous contactons la-dite responsable, Marie MEUNIER-POLGE. Pour elle, une telle mission n'est pas nécessaire car l'ACEVA existe et fonctionne bien. Nous décidons que cette rencontre soit la première d'une longue série. Nous pourrions être invités à intégrer le Conseil d'Administration de la Fédération des élu-es écologistes, à titre consultatif. Nous travaillerons aussi sur une « charte de bonne conduite » sur les droits et devoirs, de l'embauche au licenciement, entre les élu-s et les attaché-es, à entériner avant le turn-over des élections municipales. Nous envisageons aussi des formations :

- avant les municipales, à l'attention des têtes de listes des Verts, pour les informer sur le fonctionnement pratique des élus municipaux et les préparer techniquement à travailler avec leurs futurs collaborateurs.
- juste après les élections, à l'attention des nouveaux élus et de leurs collaborateurs, pour les aider à mettre en place concrètement ce fonctionnement.

Pierre Surun

→ ZOOM

Salarié et candidat ?

Etre candidat aux élections lorsqu'on est employé par une collectivité, est-ce possible ? La réponse est oui. Ou plutôt, "oui, mais..." Vous ne pouvez bien sûr pas à la fois être salarié-e et élu-es de la même collectivité. Les articles présentant ces conditions figurent à l'article L.231 du Code électoral (pour les municipales). Si vous êtes fonctionnaire, vous pouvez

solliciter une mise en disponibilité. Le temps dont vous pouvez disposer sur votre temps de travail est encadré par les articles L.122-24-1 et L.122-24-3 du Code du travail. Si votre commune compte plus de 3500 habitants, vous avez droit à 10 jours sans solde, sauf s'ils sont décomptés sur les congés (sur demande du fonctionnaire). Ces "autorisations

spéciales d'absence" doivent être posées sous forme de demi-journées et demandées 24 h à l'avance à sa hiérarchie. Une formation est en cours de préparation sur le sujet, en lien avec le Cedis et devrait se tenir fin novembre.

Source :
Gazette des Communes

n°3. octobre 2007



QUOI DE NEUF ?

Convention municipale

La formation "La Ville durable : état des lieux et perspectives" se déroulera ce mois-ci à Paris le 19 octobre. Elle comprend 8 ateliers thématiques et les plénières de bilan et de restitution des ateliers. Seront aussi présentées les deux nouvelles publications du Cedis sur les thèmes de l'eau et de la démocratie participative.

Toutes les informations sur la convention :

<http://cedis-formation.org/>

Universités d'été

Lors des Universités d'été à Quimper les trois nouvelles publications du Cedis ont été présentées :

- le guide pratique 4 « L'économie sociale et solidaire »
- l'étude « Promouvoir la parité dans les collectivités locales »
- les actes de Rouen « Troisième rencontre des conseillers régionaux »



SUR NOS AGENDAS

19 - 20 octobre Convention municipale à Paris

19 octobre A.G. de l'ACEVA à 18h30 à Eurosites

8 rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris (site de la Convention Municipale)



ENTRETIEN AVEC...

Arnault Costilhes

Le vin et la plume

Arnault Costilhes, collaborateur des Verts à la Région Bourgogne, a baladé sa plume dans tout son pays avant de poser ses valises chez les écolos.

Pour les bonnes adresses du pays bourguignon, contactez le groupe Verts de la Région ! Aux vieux livres qu'il ingurgitait à la fac d'histoire, Arnault Costilhes a préféré prendre son talent à deux mains et écrire pour des magazines, maisons d'éditions ou autres organismes institutionnels. Ce qui l'a parfois mené à des investigations dans les caves des vignobles réputés aux cafés les plus perdus du Morvan. Jusqu'à ce jour de 2004 où le raz-de-marée vert et rose permet à de nouvelles figures politiques d'émerger. En contact avec Sébastien Appert, chargé du développement durable au Grand Dijon, Arnault venait de rédiger un Guide écocitoyen en partenariat avec le Petit Futé. Une bonne initiation à la culture verte ! Les 30 000 exemplaires s'écoulent en peu de temps. Son style ayant fait ses preuves, il est recruté par le groupe des élus régionaux Verts, d'abord sur la communication, ensuite à plein temps comme chargé de mission à part entière. Son mot d'ordre ? Halte au « vert-biage » ! C'est la ligne éditoriale qu'il s'efforce

d'imposer aux supports qu'il lance ou réorganise : site Internet, bulletin, lettre électronique. Un rythme de croisière s'installe, quand la bombe «Nucléaire» est parachutée sur la Région. Cette dernière doit accueillir le pôle de compétitivité PNB (Pôle Nucléaire Bourgogne). Les Verts, en ordre de bataille, mettent en garde leurs partenaires. En vain : le séisme politique contraint les Verts à se désolidariser de la majorité, sans pour autant rejoindre l'opposition. Arnault s'accommode de cette situation pas facile et se reconforte avec des projets motivants. Le conseiller bourguignon Wilfrid Séjeau est chargé d'animer la Coordination des élu-es Verts ; Arnault en devient la cheville ouvrière. Avec Nicolas Guillemet, il organise notamment les deux rencontres de Dijon – un beau succès. Les prochaines élections ? Pour le chargé de mission, 2010 est encore loin. Qui sait ce qu'il fera à ce moment-là ? « J'aime bouger et enclencher une nouvelle carrière ne me fait pas peur. » Adhérent, mais ni candidat, ni responsable interne, notre



Photo : Pierre-Emmanuel Weck

bon vivant préfère consacrer son temps libre à « verdier les apéros ». Il assure la promotion des vins de Bourgogne cultivés en Bio et en « biodynamie » via l'association Domaine Bio qu'il a créée avec Philippe Hervieu, autre élu Vert. Biodynamie ? Il résume: « c'est un peu la médecine chinoise de la viticulture ». Les principes préventifs s'appliquent non seulement au raisin, mais aussi la vinification, en respectant par exemple les lunaisons et en prohibant les pesticides. « Ce sont avant tout des bons vins, qui - en plus ! - ont le mérite d'être bio ! » Donc si vous cherchez pour votre collectivité un bon tuyau pour vous mener à une bonne bouteille, il est au 03 80 30 07 12, notre Petit Futé ! **www.domainebio.fr**

Jean-Marie



VEILLE EMPLOI

LE CEDRE RECRUTE

Le Cedre, association contre les pollutions accidentelles des eaux, recrute pour janvier un/e directeur/rice. Contacts : le directeur du Cedre, Michel Girin (0298336720) pour des informations sur l'association ; Odile Ganne, adjoint au chef du bureau de la mer en charge de l'écologie (MEDAD) (0142192591) pour des informations sur l'attente du principal financeur public de l'association. CV et lettres de motivation avant le 12 octobre, à l'attention de M. Pierre Maille, président du Conseil d'administration du Cedre : **michel.girin@cedre.fr**



VU SUR LA TOILE

QUELQUES SITES À DÉCOUVRIR

Site dédié au **pic pétrolier**, la fin du pétrole bon marché : **www.oleocene.org/**
Wikisource rassemble des textes passés dans le domaine public ou publiés sous licence libre. À ce jour, Wikisource propose 32 020 articles, soit environ 10 000 documents signés de plus de 1300 auteurs. **http://fr.wikisource.org** **Enfin, un bijou de la blogosphère** : <http://environnement.blogs.liberation.fr/noualhat/>
 Transmettez-nous vos sites de référence !

A télécharger

Les Actes de Bègles (sur l'eau), Rochefort (pression foncière sur le littoral) ou encore Arcachon (gestion intégrée des zones côtières) sont disponibles sur : **http://cedis-formation.org/**

D'après une conception originale de Studiograph (01 45 07 01 95)

Les petites mains de l'aceva

Président : Pierre Surun
 Secrétaire : Laure Lechatellier
 Trésorier : Nicolas Guillemet
 Communication : Jean-Marie Bouguen
www.aceva.lesverts.fr
pierre.surun@nantesmetropole.fr
 Adhésion : 15 euros